



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres au CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 15

Date de la convocation :

16/11/2022

Date d'affichage :

16/11/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 24 novembre 2022

L'an deux vingt-deux, le 24 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Maire

Présents : Mesdames HOSTALIER Valérie, LABELLE Aurélie, CARTIER Marie-Laure, CONSTANTIN Martine, HUMBLLOT Valérie, IMBERT Stéphanie, et Messieurs ERTUGRUL Ali, BOULAHYA Rachid, CAKIR, Suayib, MATHELIN Jean, POILLOT Jérémy, GANEE Roger,

Procuration : Monsieur IMBERT Alain donne procuration à Madame CONSTANTIN Martine, Madame AUSSINAC Laurie donne procuration à Monsieur MATHELIN Jean, Madame MARTZLOFF Laetitia donne procuration à Madame Valérie HOSTALIER

Absent(s)-excusé(s) : /

Absent(s)-non excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Madame LABELLE Aurélie

Président de séance : Madame HOSTALIER Valérie

Objet de la délibération : N° 2022-068 – Demande de subvention à la campagne 2023 de la DETR – Changement des portes d'entrées de l'école

La commune a un projet de réaliser un changement de trois portes extérieures de l'école élémentaire de la commune. Ces travaux donnent suite au programme d'isolation du bâtiment mené durant l'été 2022

La commune a sollicitée une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Côte d'Or, le 27 octobre 2022 de 5 000.00 € dans le cadre de l'appel à projet Appel à projet Village Côte d'Or. La commune souhaite également solliciter les services de l'Etat pour la même demande dans le cadre de la campagne DETR 2023 ;

Le plan de financement est le suivant :

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible à la DETR ou DSIL	Pourcentage	Montant du financement
DETR	■ sollicité	14 004,91 €	30 %	4 201.47 €
Conseil départemental Appel à projet village Côte d'Or	■ sollicité □ attribué	10 000 €	50 %	5 000 €
AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	o emprunt ■ fonds propres	14 004,91 €	20 %	4 803,44 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		14 004,91 €	100%	14 004,91 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1 : D'approuver le projet de changement des portes extérieures de l'Ecole Elémentaire pour un montant de 14 004,91 € HT

Article 2 : de solliciter le concours des services de l'Etat dans le cadre de la campagne DETR 2022

Article 3 : Les dépenses seront inscrites à la section investissement du budget de la commune

Article 4 : S'engage à ne pas commencer les travaux avant l'attribution de la subvention.

Nombre de voix pour	15	Abstentions	0
Nombre de voix contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Le Maire



Valérie HOSTALIER